



## Var Matin le 8/11/2018 un document sensation sur le projet de Fonsante

L'info du jour

var-matin  
Jeudi 8 novembre 2018

### À Fonsante, mine de rien, la polémique enfle

Est-Var Sur le site de l'ancienne mine, entre Les Adrets et Tanneron, Suez a été choisi pour réaliser « Valor Pôle », un éco-pôle multi-filières de recyclage des déchets. Ça ne plaît pas à tout le monde...



Var Matin fait le boutefeu sur le [projet ValorPôle de Fonsante](#) porté par Suez Environnement depuis plus d'un an maintenant. Une documentation partielle et erronée.

Le journaliste a cela dans ses cartons depuis un moment - des mois sans doute - et voilà que son article sort aujourd'hui. [En voici le contenu](#). Pour être "objectif" il a donné la parole à Nello Broglio maire des Adrets de l'Esterel farouchement - ?électorale? - opposé au projet ([lien](#)), et (hier 7 novembre) à François Cavallier maire de Callian, conseiller départemental, promoteur du projet, car la commune est propriétaire du site ([lien](#)). Pourquoi ne pas avoir interviewé les dirigeants de Suez Environnement qui étaient justement présents sur site hier - coincidence! et que j'ai pu rencontrer à ma demande. Pourquoi Nello Broglio refuse-t-il tout contact avec la communauté de communes du pays de Fayence sur le sujet



## FONTSANTE : UN PROJET EN TERRAIN MINÉ

L'ancienne mine de fluor, entre Les Adrets-de-l'Estérel et Tanneron, doit faire l'objet d'un projet de réhabilitation. Le dossier retenu, "Valor Pôle de Fonsante", éco-pôle de gestion des déchets non ménagers, est porté par le groupe Suez. Mais l'idée ne plaît pas forcément à tout le monde... P 2-3

### La phrase

**“La commune de Callian est propriétaire du terrain pour ce projet... sur la commune voisine de Tanneron, cette dernière découvrant la pratique du coucou !”**

Jean-Louis Le Moal, président de l'association Lacovar.

alors qu'il est régulièrement invité.

Pourquoi Nello Broglio refuse-t-il tout contact avec SuezEnvironnement?

Var Matin abonde donc dans le registre anti projet Fonsante, comme il le rappelle dans son historique; [lien.](#) et appelle à la rescousse l'association LACOVAR [Lien.](#)

Je le rappelle, nous croulons sous les déchets de BTP qui peinent à avoir des exutoires, et que nous retrouvons comme dépôts sauvages dans nos forêts et en bordure de nos routes! Actuellement, des déchets sont traités dans les Bouches du Rhône ou plus haut dans la vallée du Rhône. Vu l'attractivité du territoire, constructions, aménagements et réalisations d'infrastructures se multiplient partout. Chaque fois qu'un immeuble est construit en terrain vierge ou par démolition d'un vieil immeuble, on commence par excaver le sol pour des parkings souterrains. Tous ces matériaux extraits trouvent difficilement des exutoires. Le projet Fonsante par une société connue pour l'eau et l'environnement, est destiné à cela ([l'ex Lyonnaise des eaux qui a absorbé Suez en 1997](#)). Les chiffres de tonnages cités par Nello Broglio sont erronés. La durée d'exploitation est de 20 ans; 30 ans est la durée du bail accordé par la commune de Callian. 6 millions de tonnes stockés? Non; car le taux de

recyclage sera au minimum de 65% et Suez se fixe un objectif de 70%; c'est parfaitement possible comme le démontre le site de [Esterel Terrassements à Fréjus](#) .

A l'issue des opération de tri et de valorisation, le tonnage total de déchets non dangereux qui seront stockés dans une installations prévue à cet effet sera d'environ 1.9 Mt. Nous sommes bien loin des 6 millions annoncés.

Par ailleurs, le site est prévu pour recevoir des déblais de terrassement inertes qui serviront notamment à sécuriser les anciennes galeries remblayées mais affaissées ou effondrées. Le tonnage total de ces déblais inertes est d'environ 2.2 Mt.

Comme le montre la photo d'illustration de l'article, le site est une friche en très mauvais état, et on est bien loin du poumon vert évoqué par Nello BROGLIO. Heureusement, il est déconnecté par l'autoroute du reste du territoire. A l'issue des 30 ans, le site sera devenu un site utilisable pour un autre projet sociétal. Quel autre projet est capable de réhabiliter cette friche.

## Pollution du lac?

La protection des eaux est un des enjeux majeurs du projet. SUEZ devra notamment démontrer l'absence d'impact pour la qualité des eaux et l'absence de risque pour l'environnement, en particulier pour le lac de Saint Cassien. Les services de l'état devront s'assurer, lors de l'instruction du dossier, que SUEZ apporte toutes les garanties dans ce domaine.

## Opposition des riverains les plus proches!

Reste donc le nombre de camions, la route d'accès au site et l'opposition des habitants des Adrets les plus proches (domaine de Séguret) à l'implantation d'un site de traitement des déchets du BTP. C'est là que doit se situer la confrontation à mon sens, mais aussi d'avantages en termes de revenus fiscaux et de redevances pour la commune. [François Cavallier se déclare ouvert à la discussion](#). Mais pour Nello Broglio pas question! entrer en discussion serait accepter le principe de ce projet. Impossible pour lui! et ce n'est pas électoralement porteur.

## Etat actuel du projet

En l'état actuel du projet, Suez a soumis à la [DREAL](#) son dossier de [demande d'autorisation environnementale](#) DAE Ce dossier est en cours d'instruction; des compléments vont être apportés, notamment pour la protection de la bio diversité, pour les risques incendie. Je crois savoir que ce dossier sera achevé au cours du 1er semestre 2019 et soumis à étude par les services de l'état. Dès lors, une phase d'enquête publique aura lieu et l'autorisation

environnementale sera - ou non - accordée par l'état par un arrêté préfectoral. A partir de là, les études d'exécution pourront commencer. Elles prendront 1 an et demi. Ce projet ne pourra donc voir le jour, au plus tôt, qu'en 2021.

L'heure n'est pas à la confrontation mais au dialogue? Je cite le journaliste: "*L'heure est désormais à la consultation. Reste une question : L'opposition d'un certain nombre de personnes, à tort ou à raison, fera-t-il capoter le projet ?*".

**65**

C'est, en millions d'euros, le coût d'investissement estimé pour le projet (50 millions d'euros pour l'aménagement et l'implantation des activités industrielles, et 15 millions d'euros pour la partie photovoltaïque).

## Coûts

Le montant total du projet, 65 M€ sera intégralement financé par SUEZ et par ENGIE. Coût estimé par Suez 50M€ hors partie photovoltaïque. Par expérience d'ingénierie 10% est le montant total des études, donc 5M€ dont

1M€ pour les études préliminaires.

Plus: [Tous les billets du blog sur Fonsante.](#)